

Inscriptions scolaires

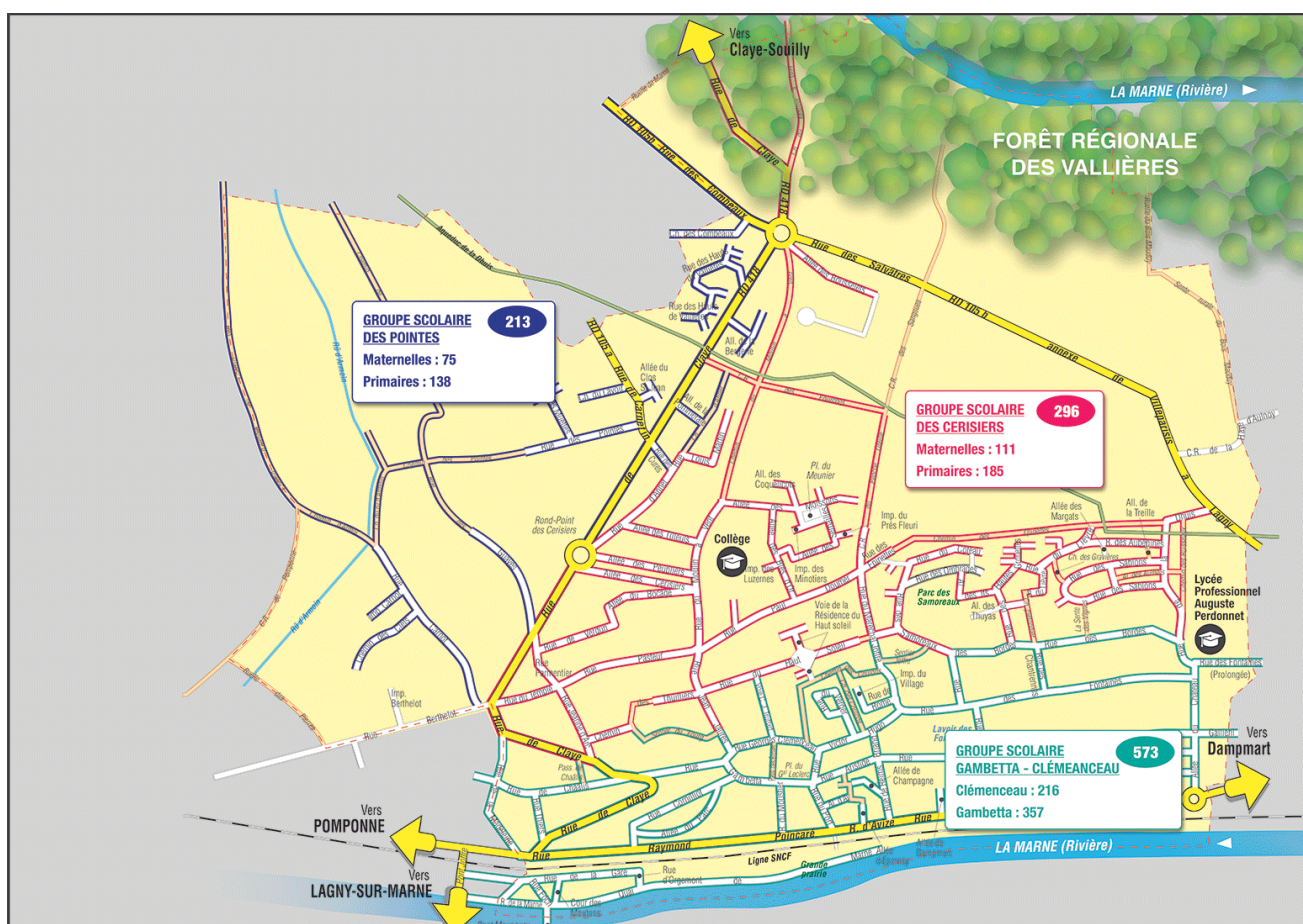
Inscriptions scolaires 2021–2022

Si votre enfant est né en 2015 ou 2018, une inscription doit être établie en mairie, pour son entrée en CP ou PS de section de maternelle.

Les inscriptions se font en Mairie sur rendez-vous. Pour toutes informations à ce sujet, merci de contacter le service des affaires scolaires au 01 60 07 89 37 ou par mail : enfance@thorigny[dot]fr

Les pièces à fournir pour la constitution de votre dossier, vous seront communiquées lors de votre prise de rdv.

Carte scolaire



Contact

Affaires Scolaires/Enfance

1 rue Gambetta
77400 Thorigny-sur-Marne
France

- **Chef de service** : Patricia GILLOT 01.60.07.89.38
- **Inscriptions scolaires et restauration** : Stéphanie VIDAL 01.60.07.89.37
- **Régisseur / facturation** : Aline DESCOINS 01.60.07.89.29
- **Quotient Familial** : Virginie Borniche 01.60.07.89.05

01.60.07.89.89
enfance@thorigny.fr

GUICHET UNIQUE

**Mairie de Thorigny-sur-Marne
1 rue Gambetta**

[SUIVEZ NOUS SUR
FACEBOOK](#)

[SUIVEZ NOUS SUR
TWITTER](#)

You
are
using
a
browser
that
is
not
supported
by
the
Google
..